

LE VISAGE DE L'AUTRE CHEZ EMMANUEL LEVINAS DANS LE CONTEXTE DES MASSACRES ET TUERIES DES PERSONNES HUMAINES EN TERRITOIRE DE BENI DANS LA PROVINCE DU NORD-KIVU

Par

Charles PALUKU MUSAVULI

Doctorant et Chercheur en Psychologie clinique (Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation) et en Philosophie (Faculté de Lettres et Sciences humaines) à l'Université de Kinshasa

RÉSUMÉ

Comme Emmanuel Levinas a réfléchi sur la "Shoah"¹, nous voulons aussi réfléchir sur les massacres et les tueries des congolais qui sévissent à l'Est de la RDC, et plus précisément en territoire de Beni. Autrement dit, comme l'éthique levinassienne est née sur les décombres de la deuxième guerre mondiale, ainsi ce présent travail est né de la réflexion sur les massacres et tueries qui sévissent en territoire de Beni, depuis octobre 2014 jusqu'à nos jours. Ainsi, mettons-nous un lien entre la pensée de l'auteur et les massacres des personnes humaines en territoire de Beni. Voilà pourquoi nous présentons le visage de l'autre chez Emmanuel Levinas comme grand commandement du "Tu-ne-tueras-point". Ici, par le visage de l'autre, nous interpellons le "Tueur" des congolais en territoire de Beni, en faisant parler le visage de 7 162 victimes des massacres de Beni en ces termes :

*« De grâce, ne me tue pas, je suis ton frère !
J'ai la même dignité humaine que toi !
J'ai aussi droit à la vie comme toi !
J'ai aussi un corps humain et du sang rouge comme toi ! »².*

Mots-clés : *Visage de l'autre, Emmanuel Levinas, "Tu-ne-tueras-point", Massacres, Tueries, Territoire de Beni.*

ABSTRACT

Just as Emmanuel Levinas reflected on the "Shoah", we also want to reflect on the massacres and killings of Congolese people that are rampant in the east of the DRC, and more specifically in Beni territory. In other words, just as the Levinasian ethic was born on the rubble of the Second World War, so this present work is born of reflection on the massacres and killings that have been rampant in Beni territory, since October 2014 to the present day. Thus, we put a link between the author's thoughts and the

¹ La « Shoah » est l'extermination d'environ 6 000 Juifs en Allemagne par le régime nazi d'Adolphe Hitler durant la Seconde Guerre mondiale (Cf. *LE LAROUSSE ILLUSTRÉ*, Paris, Larousse, 2009, p. 1684).

² C'est nous qui faisons parler les congolais victimes des massacres et tueries en territoire de Beni, en train de s'adresser à son "Tueur".

massacres of human beings in Beni territory. This is why we present the face of the other in Emmanuel Levinas as the great commandment of "Tu-ne-tueras-point". Here, through the face of the other, we interpellate the "Tueur" of the Congolese in Beni territory, making the face of 7,162 victims of the Beni massacres speak in these terms:

*"Please don't kill me, I'm your brother!
I have the same human dignity as you!
I have the same right to life as you!
I also have a human body and red blood like you!"*

Keywords: Face of the other, Emmanuel Levinas, Thou shalt not kill, Massacres, Killings, Beni Territory.

INTRODUCTION

La dignité de l'homme est menacée et est en péril au jour le jour. L'heure est grave aujourd'hui, parce que la vie et les droits humains ne sont plus respectés. Ils sont piétinés par certains hommes, qui se croient "surhommes et intouchables", "immortels et éternels" sur la planète Terre. Au moment où certains travaillent pour le "respect des droits humains", le "respect de la dignité humaine", les autres hommes se plaisent à vilipender, bafouer et piétiner les droits et la dignité humains des pauvres et de plus petits sur la planète Terre. Et surtout en Afrique. En témoignent les guerres, les violences et les conflits qui sont planifiés du jour au lendemain par les hommes mal intentionnés en défaveur de leurs semblables.

En effet, en Afrique, à l'allure où vont les choses aujourd'hui, la réalité est telle que la vie des africains n'a pas de prix comme la vie des hommes des autres continents. En Afrique, à force qu'on crie "respect des droits humains", "respect de la dignité humaine", c'est au même moment que les droits et la dignité humains des africains sont bafoués et piétinés, par les africains eux-mêmes et par les non-africains. Il s'observe, en Afrique, une "irresponsabilité", un "égoïsme" de l'africain envers un autre africain. Et pourtant entre africains, on devrait observer la responsabilité des uns envers les autres, le gardiennage des uns des autres. Malheureusement, la relation qui s'observe entre les africains est celle de Caïn et Abel. Les uns tuent leurs frères sans scrupule. Et la culture des violences et de la mort s'installe petit à petit en Afrique.

Sans aucun risque de se tromper, cette culture de s'entretuer monte au grelot et est en train de prendre de l'ampleur au centre de l'Afrique, et précisément en République Démocratique du Congo. En témoigne la culture de la violence qui sévit aujourd'hui à l'Est de RDC en général, et à particulier en Territoire de Beni. Les massacres et tueries en territoire de Beni montrent que chacun se préoccupe de son bien-être, de sa sécurité personnelle ; l'autre ne compte plus. L'homme est devenu asocial. Il va jusqu'à tuer autrui si l'intérêt égoïste y

oblige. En RDC, et surtout en territoire de Beni, l'autre est chosifié par le "moi" en quête de ses intérêts égoïstes, repenser le visage de l'autre, prôné par Emmanuel Levinas, est d'une importance capitale.

Ce faisant, l'apport d'Emmanuel Levinas à ce sujet nous paraît d'un grand intérêt dans ces violences qui sévissent en territoire de Beni où la vie de la personne humaine est chosifiée, méprisée, bafouée et piétinée. A Beni, la personne humaine a perdu sa dignité et son statut ontologique aux yeux du "Tueur". Voilà ce qui justifie notre choix pour ce sujet de recherche intitulé : « **Le visage de l'autre chez Emmanuel Levinas dans le contexte des massacres et des tueries des personnes humaines en territoire de Beni (Nord-Kivu)** ». Avec Emmanuel Levinas, nous voulons redécouvrir la place que l'autre occupe dans notre propre vie et chercher à lui restituer son statut ontologique. Fidèle à son appel de la responsabilité à l'égard de l'autre, Emmanuel Levinas plaide pour une attitude altruiste pour sauver autrui de la mort. A ce propos, il écrit :

« La mort de l'autre homme me met en cause et en question comme si, de cette mort invisible à l'autre qui s'y expose, je devenais, de par mon éventuelle indifférence, le complice ; et comme si, avant même de lui être voué moi-même, j'avais à répondre de cette mort de l'autre, et à ne pas laisser autrui seul à sa solitude mortelle. C'est précisément dans ce rappel de ma responsabilité par le visage qui m'assigne, qui me demande, qui me réclame, c'est dans cette mise en question qu'autrui est prochain »³.

Ce faisant, hormis l'introduction et la conclusion, notre réflexion évoluera à trois points :

1. Contexte historique de l'éclosion de la philosophie d'Emmanuel Levinas ;
2. Contexte historique des massacres et tueries des congolais en territoire de Beni, au Nord-Kivu ;
3. Le visage de l'autre chez Emmanuel Levinas comme grand commandement du "Tu-ne-tueras-point".

I. CONTEXTE HISTORIQUE DE L'ÉCLOSION DE LA PHILOSOPHIE D'EMMANUEL LEVINAS

Emmanuel Levinas, est un juif, né le 12 janvier 1906 en Lituanie, en Russie. Il a fait ses études secondaires en Lituanie. Il a étudié l'hébreu et la bible mais, il a reçu également une éducation classique dans laquelle la lecture de Shakespeare et des auteurs russes comme Pouchkine ou Dostoïevski qui tient une place essentielle.

A l'âge de 11 ans, sa famille émigre à Kharkov en Ukraine pendant la première guerre mondiale. Il va progressivement s'intéresser à la question de la philosophie, à partir de la question du sens de la vie à laquelle l'éveillent les romans de Dostoïevski et l'étude de la Bible.

³ E. LEVINAS, *Entre nous. Essais sur le penser-à-l'autre*, Paris, Bernard Grasset, 1991, p. 167.

En 1923, il part en France pour étudier la philosophie à l'Université de Strasbourg, il découvre la philosophie allemande, et il y rencontre Maurice Blanchot qui sera son ami. Après sa licence en 1927, notre philosophe envisage de poursuivre ses études. De 1928 à 1929, il passe l'année universitaire à Fribourg pour y suivre les cours du philosophe allemand Edmund Husserl, à propos duquel il écrira sa thèse⁴. Pendant ce temps, il côtoie aussi Heidegger, et assiste au séminaire de ces deux philosophes. Il a été profondément marqué par Edmund Husserl, et spécialement par sa phénoménologie⁵. Voilà pourquoi, en 1930, il publie sa thèse de doctorat en philosophie sur *La théorie de l'intuition dans la phénoménologie de Husserl*⁶. A cette même année, il adopte la nationalité française, sans pour autant se rendre étranger à la culture germanique. Ayant obtenu sa naturalisation française, il s'installe à Paris où il suit le cours de L. Brunschvicg, et participe aux rencontres philosophiques chez Marcel. Il importe de souligner que la philosophie d'Emmanuel Levinas trouva d'abord sa source dans la pensée d'Edmund Husserl, qu'il contribua à faire connaître en France et, dans une moindre mesure, dans celle de Heidegger. Il s'en éloigna ensuite, tout en reconnaissant à la phénoménologie le mérite d'"avoir apporté à la philosophie une méthode", qui respecte les différentes expériences du réel en mettant en question le privilège de la représentation. Mais refusa toujours d'assigner comme but à la pensée la recherche du sens de l'être. Au contraire, ses textes contiennent une vive protestation contre « l'horrible neutralité de "il y a" », d'autant plus forte que toute son œuvre est marquée par le souvenir de l'horreur nazie. A cette même période où Emmanuel Levinas suit le cours de Husserl, il découvre l'ouvrage de Martin Heidegger intitulé : « *Être et temps* »⁷. Cet ouvrage sera considéré par lui comme l'un des plus beaux de l'histoire de la philosophie.

En 1939-1940, il est emprisonné à Rennes ; puis transporté après quelques mois en Allemagne. La presque totalité de sa famille, demeurée en Lituanie, est massacrée par les Nazis. Son épouse est recueillie par différentes personnes qui la protègent contre les abus des autorités françaises et celles de l'occupation. Captif dans un camp de prisonniers de guerre juifs pendant quatre ans, il y rédige l'essentiel de son livre *De l'existence à l'existant*⁸.

Cette expérience de la guerre l'a profondément blessé jusque dans sa chaire. Toute sa famille a été exterminée dans les camps. L'expérience de l'humiliation et de la souffrance l'a conduit à professer le judaïsme comme un humanisme.

⁴ Fr. POCHE, *Penser avec Arendt et Levinas. Du mal politique au respect de l'autre*, Lyon, Chronique Sociale, 1998, p. 70.

⁵ *Ibidem*.

⁶ CAHIER et ABENSOUR, M., « Élément biographiques », in *Cahier de l'Herne, Emmanuel Levinas*, Paris, Herne, 1991, p. 623.

⁷ Fr. POCHE, *op. cit.*, p. 73.

⁸ *Ibidem*, p. 76.

Son expérience repose ainsi sur un vécu chargé d'affects très divers, sur des faits traumatiques.

L'événement de la Shoah, ou plus généralement la survenue de l'hitlérisme, a joué un rôle capital dans l'éclosion de la philosophie d'Emmanuel Levinas. Certes, sa pensée ne s'explique pas par la Shoah, tout comme elle ne saurait se réduire à une réflexion sur cet événement ; mais les solutions qu'Emmanuel Levinas propose aux problèmes qu'il pose, prennent en compte l'événement unique qu'a été la Shoah. Il l'explique en ces termes :

« C'est peut-être le fait le plus révolutionnaire de notre conscience du XXe siècle (...). Siècle qui en trente ans a connu deux guerres mondiales, les totalitarismes de droite et de gauche, hitlérisme et stalinisme, Hiroshima, le goulag, les génocides d'Auschwitz et du Cambodge. Souffrance et mal imposés de façon délibérée, mais qu'aucune raison ne limitait dans l'exaspération de la raison devenue politique et détachée de toute éthique... Que parmi ces événements, l'Holocauste du peuple juif sous le règne de Hitler nous paraisse le paradigme de cette souffrance humaine gratuite où le mal apparut dans son horreur diabolique, n'est peut-être pas un sentiment subjectif. La disproportion entre la souffrance et toute théodicée se montra à Auschwitz avec une clarté qui crève les yeux. Sa possibilité met en question la foi traditionnelle multimillénaire. Le mot de Nietzsche sur la mort de Dieu ne prenait-il pas dans les camps d'extermination la signification d'un fait quasi empirique ? Faut-il s'étonner dès lors que ce drame de l'Histoire Sainte ait eu parmi ses acteurs principaux un peuple qui, depuis toujours, était associé à cette histoire et dont on aurait tort d'entendre l'âme collective et le destin comme limités à un quelconque rationalisme et dont la (sic) geste, dans certaines circonstances appartient encore à la Révélation »⁹.

Nous pouvons donc avancer que la Shoah et l'Hitlérisme constituent le centre focal autour duquel gravitent les sources existentielles de la pensée de Levinas. Dans son article intitulé : *Sans nom*, il déclara à ce sujet : « quand on a cette tumeur dans la tête, vingt ans ne peuvent rien y changer »¹⁰. Cet événement horrible touche en profondeur la notion même du sujet. D'après Fred Poché, les nazis qui conduisaient les trains des déportés vers les camps d'extermination traitaient les hommes, les femmes et les enfants comme des marchandises. Ils les obligeaient à appeler des corps humains des marionnettes, des poupées... Dans ce même angle d'idées, les responsables du camp exigeaient aux hommes qui, ayant accompagné leurs parents, leurs amis, leurs voisins au crématoire, de les brûler ou de les déposer à la sortie du gazage¹¹. Dans cette "horrible machine à broyer la vie", l'être humain perdait toute valeur. Il prenait la forme d'un objet qu'il fallait détruire¹². C'est par la haine

⁹ E. LEVINAS, *Entre nous. Essais sur le penser-à-l'autre* (op. cit.), pp. 114-115.

¹⁰ Fr. POCHE, *Penser avec Arendt et Levinas. Du mal politique au respect de l'autre* (op. cit.), p. 76.

¹¹ *Ibidem*, p. 77.

¹² Fr. POIRIÉ, *Emmanuel Levinas. Qui êtes-vous ?* Lyon, La Manufacture, 1987, p. 17.

de l'autre homme que s'est accompli, au mépris de toute morale et de toute loi, ce génocide¹³.

C'est pourquoi dans son livre intitulé : *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Emmanuel Levinas dédicace l'ouvrage :

« A la mémoire des êtres les plus proches parmi les six millions d'assassinés par les nationaux-socialistes, à côté des millions et des millions d'humains de toutes confessions et de toutes nations, victimes de la même haine de l'autre homme »¹⁴.

Voilà les circonstances de l'éclosion de la philosophie d'Emmanuel Levinas. Ce contexte de l'éclosion de la pensée d'Emmanuel Levinas nous permet de comprendre que la philosophie de notre auteur ne s'intéresse à l'autre qu'en tant qu'autrui, quel qu'il soit, d'où qu'il soit. Tout visage humain mérite d'être aimé et respecté. Examinons à présent comment l'autre, en tout homme possible, se révèle dans son altérité, à travers et par son visage, dans la pensée d'Emmanuel Levinas.

En 1946, Emmanuel Levinas est directeur de l'école normale israélienne orientale.

En 1961, il est Professeur à l'Université de Poitiers.

En 1967, il va se rendre à Nanterre, puis à la Sorbonne en 1973. Il est Professeur honoraire depuis 1976. Il s'éteint, le 25 décembre 1995.

Bref, au sujet du contexte de l'éclosion de la philosophie d'Emmanuel Levinas, affirmons avec Stany Kangudi ce qui suit : « l'éthique levinassienne est née sur les décombres de la deuxième guerre mondiale (...), au lendemain des horreurs de 1933-1945 »¹⁵. Emmanuel Levinas est une victime survivante, un rescapé de la deuxième guerre mondiale. Il a vu de ses propres yeux les dégâts de cette guerre et il a palpé cette réalité de ses propres doigts. Il a évalué et expérimenté les dégâts en vie humaine de cette deuxième guerre mondiale. Il a perdu tous ses membres de famille dans cette guerre et, après la guerre, il s'est retrouvé seul au monde, sans famille.

Il va réfléchir sur cette expérience malheureuse et il conclura que cette guerre mondiale est le fruit de la raison de l'homme, raison qui rend l'homme orgueilleux. Dans cet orgueil, l'homme prétend être le "Maître du Monde", la mesure de toute chose, il pense même qu'il est décideur de la vie ou de la mort de l'autre (son semblable). C'est certainement cet orgueil qu'a l'agresseur des congolais en territoire de Beni. Tout ce qu'il est en train de faire à l'Est de la

¹³ Fr. POIRIÉ, *op. cit.*, p.17.

¹⁴ E. LEVINAS, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Paris, Martinus Nijhoff, 1978, p. 5.

¹⁵ Entretiens avec LEVINAS, S. MALKA, cité par S. KANGUDI, « L'éthique comme philosophie de la transcendance chez Emmanuel Levinas », in *Revue Philosophique de Kinshasa*, Facultés catholiques de Kinshasa, vol. XIV, n° 25-26 (janvier-décembre 2000), p. 7.

RDC : pillage et vol des richesses de la RDC, viol des femmes, kidnapping des personnes humaines, et au-delà de tout massacres et tueries des congolais, est le résultat de son esprit dominateur, impérialiste, l'orgueil de tout dominer et de dominer le monde entier (la "libido dominandi"), le fait de se considérer comme un surhomme (la volonté de puissance).

Comme Emmanuel Levinas a réfléchi sur la "shoah", nous aussi voulons réfléchir sur les massacres et les tueries des congolais qui sévissent à l'Est de la RDC, et plus précisément en territoire de Beni. Comme notre auteur, nous pensons que ces massacres sont le résultant de l'esprit dominateur de l'agresseur ; et nous voulons l'amener à cette éthique levinassienne de l'altérité, du visage de l'autre, du gardiennage de l'autre, de la responsabilité pour l'autre. Voilà pourquoi, comme l'éthique levinassienne est née sur les décombres de la deuxième guerre mondiale, ainsi ce présent travail est né de la réflexion sur les massacres et tueries qui sévissent en territoire de Beni, depuis octobre 2014 jusqu'à nos jours. Ainsi, mettrons-nous un lien entre les différents points de chaque chapitre de ce travail et les massacres des personnes humaines en territoire de Beni.

II. CONTEXTE HISTORIQUE DES MASSACRES ET TUERIES DES CONGOLAIS EN TERRITOIRE DE BENI (NORD-KIVU)

Dans la section précédente, nous venons de montrer le contexte d'éclosion de la philosophie levinassienne. Nous venons de montrer que l'« l'éthique levinassienne est née sur les décombres de la deuxième guerre mondiale (...), au lendemain des horreurs de 1933-1945 »¹⁶. Nous venons de montrer aussi qu'Emmanuel Levinas était une victime survivante, un rescapé de la deuxième guerre mondiale. Il a vu de ses propres yeux les dégâts de cette guerre et il a palpé cette réalité de ses propres doigts. Il a évalué et expérimenté les dégâts en vie humaine de cette deuxième guerre mondiale. Il a perdu tous ses membres de famille dans cette guerre et, après la guerre, il s'est retrouvé seul au monde, sans famille.

C'est dans ce contexte qu'il va réfléchir sur cette expérience malheureuse et il conclura que cette guerre mondiale est le fruit de la raison de l'homme, raison qui rend l'homme orgueilleux. Dans cet orgueil, l'homme prétend être le "Maître du Monde", la mesure de toute chose, il pense même qu'il est décideur de la vie ou de la mort de l'autre (son semblable). C'est certainement cet orgueil qui habite le « Tueur » qui sème la violence (pillage et vol des richesses de la RDC, viol des femmes, kidnapping des personnes humaines, et au-delà de tout cela massacres et tueries des congolais). Ces violences sont les résultats de son

¹⁶ Entretiens avec LEVINAS, S. MALKA, cité par S. KANGUDI, « L'éthique comme philosophie de la transcendance chez Emmanuel Levinas », in *Revue Philosophique de Kinshasa*, Facultés catholiques de Kinshasa, vol. XIV, n° 25-26 (janvier-décembre 2000), p. 7.

esprit dominateur, impérialiste, l'orgueil de tout dominer et de dominer le monde entier (la "libido dominandi"), le fait de se considérer comme un surhomme (la volonté de puissance).

Comme Emmanuel Levinas a réfléchi sur la "shoah", nous aussi voulons réfléchir sur les massacres et les tueries des congolais qui sévissent à l'Est de la RDC, et plus précisément en territoire de Beni. Comme notre auteur, nous pensons que ces massacres sont le résultant de l'esprit dominateur de l'agresseur ; et nous voulons l'amener à cette éthique levinassienne de l'altérité, du visage de l'autre, du gardiennage de l'autre, de la responsabilité pour l'autre. Voilà pourquoi, comme l'éthique levinassienne est née sur les décombres de la deuxième guerre mondiale, ainsi ce présent travail est né de la réflexion sur les massacres et tueries qui sévissent en territoire de Beni, depuis octobre 2014 jusqu'à nos jours. Ainsi, mettrons-nous un lien entre les différents points que nous allons traiter dans ce travail.

Qu'en est-il du contexte des massacres et tueries à l'Est de la RDC, et précisément en territoire de Beni ? Quand nous scrutons l'histoire de la RDC, nous nous rendons compte que depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, les congolais ne cessent de subir cette triste réalité : pillage et vol de leurs richesses par les étrangers et crimes contre leur vie par ces mêmes étrangers. Voilà pourquoi nous voyons dans la traite négrière d'abord et dans l'époque coloniale ensuite, la genèse de la crise sociopolitique et les violences qui déchirent l'Est de la RDC et les massacres et tueries qui sévissent en territoire de Beni aujourd'hui. C'est toujours les mêmes scénarios : présence des étrangers - pillage et exploitation illicite des richesses du Congo par ces étrangers - et crimes contre la vie humaine des congolais commis ou perpétrés par les mêmes étrangers, malheureusement en complicité avec certains congolais.

Au sujet des violences en territoire de Beni, l'éminent historien congolais, Isidore Ndaywel È Nziem nous éclaire quand il écrit : « (...) *A partir de 2014, les violences en Ituri, spécialement à Beni, sous la couverture des ADF-NALU, sont à coup sûr le prolongement de cette volonté de conquête territoriale, puisque celles-ci s'accompagnent d'une vaste opération d'infiltration de nouveaux occupants en vue d'opérer des expropriations foncières. Ainsi, de la traque des anciens interhamwe organisée en un mouvement politico-militaire, les Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR) au mouvement rebelle ougandais des ADF (Allied Democratic Forces), en passant par les rébellions du CNDP (Congrès National pour la Défense du Peuple) de Laurent Nkunda en 2005 et du Mouvement du 23 mars (M23) du soi-disant Sultani Makenga en 2012 puis en 2013, on a continué à assister aux soubresauts de la nébuleuse tutsie rwando-congolaise pour des conquêtes territoriales* »¹⁷.

¹⁷ I. NDAYWEL È NZIEM, « Le Congo dans l'Afrique des Grands Lacs. Lecture d'une trajectoire postcoloniale à l'épreuve de multiples tragédies » in *Congo-Afrique*, n° 548, octobre 2020, p. 924.

Le même Ndaywel précise : « *Que le Rwanda de Kagamé et l'Ouganda de Museveni reconnaissent les torts qu'ils ont commis et qu'ils continuent à commettre au Congo. Tant de dégâts ne peuvent être gommés sans reconnaissance des torts et sans réparations. Faire l'impasse sur ces crimes odieux ne serait qu'une manière d'accumuler des frustrations et de remuer le couteau dans la plaie. Voilà pourquoi, la justice internationale, en appui aux efforts déjà entamés d'exigence de traçabilité des produits miniers émanant de la région, devrait être sensible aux revendications congolaises d'en finir avec ces crimes* »¹⁸.

Dans la même perspective, Yotama Tembos et Yotama Mbenze ont écrit : « *C'est depuis la chute de la rébellion du M23 qu'un mouvement massif des personnes non autrement identifiées, mais suspectes de par leur caractère clandestin, en destination du grand Nord-Kivu et de l'Ituri, a été constaté à Beni et Butembo. La société civile du Nord-Kivu ainsi que différents mouvements citoyens en avaient aussitôt fait des alertes à l'intention des opinions nationales et internationales, qui sont toutes demeurées indifférentes. La vérité fondamentale sur cette infiltration est que la Tanzanie venait de refouler les réfugiés rwandais qui vivaient sur son territoire (...)* »¹⁹.

Ces mêmes auteurs renchérisent : « *Plus les massacres prenaient d'ampleur inquiétante dans les territoires de Beni et d'Irumu, plus il a été constaté l'intensification des personnes en migration vers cette zone en proie à l'insécurité, sous prétexte de venir chercher de terres arables, ce qui suscitait le doute au sein de l'opinion qui ne comprenait plus comment un groupe de personnes prétendent venir chercher une vie heureuse et meilleure dans un milieu qui est en train d'être déserté par les autochtones forcés de s'en fuir à cause de la cruauté des massacres qui y sévissent. Des groupes massifs d'immigrés clandestins ont ainsi envahi le grand Nord-Kivu et l'Ituri. Leur mouvement de Goma vers Beni et vers Ituri aurait été toujours couvert et sécurisé par des feuilles de route collectives dument signées. Plus de cent mille personnes non identifiées se seraient installées à Beni et Irumu selon les statistiques des organisations locales des droits humains. La population locale a fait part de la souffrance que lui infligeaient ces immigrés qui occupaient par force leurs champs, mais absolument rien n'a été fait pour sécuriser ces pauvres autochtones* »²⁰. Ils vont plus loin en disant : « *Il a fallu attendre le mois de juin 2021, 6 ans après, pour que le mythe se dévoile autour de l'identité de ces migrants clandestins. Dans le conseil des ministres du 11 juin 2021, le gouvernement note qu'un groupe des Banyabwisha accorde son soutien aux tueurs à Beni (...)* »²¹.

¹⁸ I. NDAYWEL È NZIEM, *Le Congo dans l'Afrique des Grands Lacs*, op. cit., p. 939.

¹⁹ *Ibidem*, p. 725.

²⁰ Y. TEMBOS et Y. MBENZE, *Rapport Yotama sur les massacres de Beni et Irumu. Terrorisme, djihadisme ou génocide Nande ? Butembo*, Centre de Promotion de la Démocratie du Droit et du Développement (CP3D), Septembre 2021, p. 726.

²¹ *Ibidem*.

C'est ainsi que : « La thèse affirmant la présence des Banyabwisha aux côtés de ceux qui tuent dans la région de Beni et en territoire d'Irumu s'est en tout cas répandue presque dans toute la région »²².

Dans la même perspective, Fweley Diangitukwa écrit : « La Communauté internationale se mêle de tout ce qui concerne le destin de la RDC sans jamais résoudre le problème de fond : le leadership éthique et la gouvernance du pays. La RD Congo n'est pas un Etat souverain. (...). Lorsqu'il y a eu 800 mille morts au Rwanda, le monde entier s'est levé pour manifester son indignation. Par contre, les 8 millions de morts (victimes de toutes les rébellions qu'a connues la RDC) en RD Congo, n'ont bénéficié que d'un silence assourdissant. A part quelques brèves informations, le mot « génocide » n'a jamais été utilisé pour qualifier ce massacre à grande échelle alors même que les Congolais sont tués intentionnellement pour dépeupler l'Est de la République afin de faciliter le pillage du coltan, de la cassitérite, de l'or et d'autres minerais et y installer une population venue du Rwanda voisin »²³. Ici Fweley Diangitukwa ne manque pas ses mots, il montre au monde entier qui tue en territoires de Beni et pourquoi.

Dans la même perspective de vouloir identifier le « Tueur » en territoire de Beni, nous avons eu le temps d'écouter les rumeurs de « l'Homme de la rue », qui ne sont pas à minimiser. Ces rumeurs peuvent renfermer un grain de vérité. Voilà pourquoi nous avons contacté un congolais vivant en territoire de Beni et voici son point de vue sur l'identité du « Tueur » : « Dans les massacres que nous subissons, la MONUSCO y est pour beaucoup. Nous savons qu'elle est derrière les tueurs rwandais, nous savons que c'est lui qui lui donne des armes et des vivres. Voilà pourquoi nous population de Beni sommes révoltés contre la MONUSCO. Nous allons continuer à nous révolter jusqu'à ce que ces complices quittent notre pays »²⁴.

Après la tentative de l'identification de l'agresseur en territoire de Beni, nous scrutons les bilans des congolais massacrés d'octobre 2014 à décembre 2021.

²² Y. TEMBOS et Y. MBENZE, *op. cit.*, p. 726.

²³ FW. DIANGITUKWA (dir.), *Les congolais rejettent le régime de Kabila*, Vevey (Suisse), Édition Monde Nouveau/Afrique Nouvelle, 2015, p. 63.

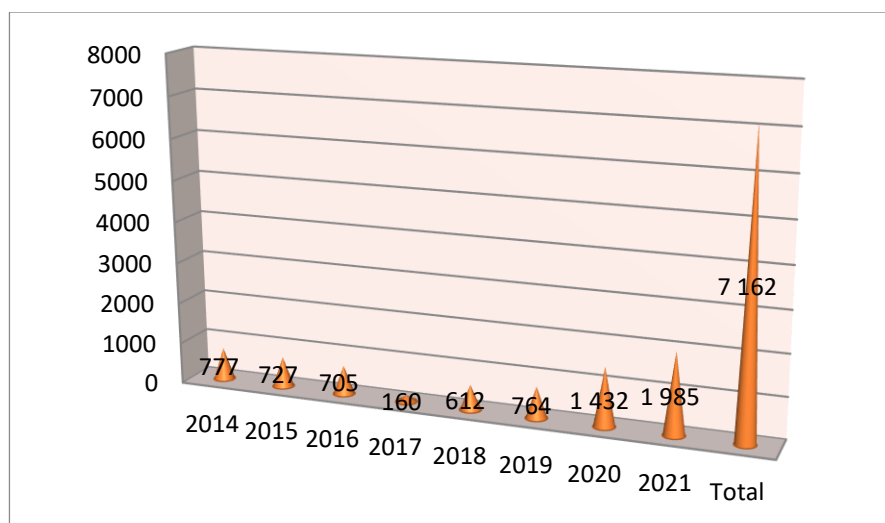
²⁴ Ces propos sont d'un habitant de la ville de Beni, il nous les a dits en swahili, c'est nous qui les traduisons en français.

Bilan des violences enregistrées en territoire de Beni d'octobre 2014 à décembre 2021

Année	Nombre d'attaques	Nombre d'agglomérations attaquées	Effectifs de victimes
2014	187	95	777
2015	267	111	727
2016	157	76	705
2017	77	56	160
2018	259	157	612
2019	264	137	764
2020	409	190	1 432
2021	346	160	1 985
TOTAL	1 966	982	7 162

Commentaires : La lecture de ce tableau signifie du 4 octobre 2014 au 31 décembre 2021, en territoire de Beni, il y a eu 1 966 attaques de l'agresseur, 982 agglomérations attaquées et 7 162 personnes massacrées dans ces attaques.

Années	Effectifs
2014	777
2015	727
2016	705
2017	160
2018	612
2019	764
2020	1 432
2021	1 985
ΣX	= 7 162



Calcul des moyennes (M) : la moyenne est un indice de tendance centrale spécifique aux variables quantitatives. La moyenne d'une variable quantitative x , notée M , est la somme des valeurs prises par x divisée par la taille de la population (notée N)²⁵.

$$M = \frac{\sum X}{N} \quad \sum X = 7\,162 \quad N = 8 \quad M = \frac{7\,162}{8} = 895,25$$

La moyenne annuelle est de **895 personnes massacrées en territoire de Beni**.

La moyenne mensuelle est $M = \frac{895}{12} = 74,58$ soit **± 75 personnes sont massacrées par mois en territoire de Beni**.

La moyenne journalière est $M = \frac{75}{30} = 2,5$ soit **± 3 personnes massacrées par jour en territoire de Beni**.

Commentaires sur les moyennes : 3 personnes tuées par jour est un bilan extrêmement lourd parce qu'il s'agit des vies humaines. Voilà pourquoi, compte tenu de ce bilan extrêmement lourd, comme philosophe bioéthicien nous alertons, dénonçons et condamnons ces crimes contre la vie humaine.

Après ce petit bilan des violences enregistrées en territoire de Beni d'octobre 2014 à décembre 2021, nous donnons le mode opératoire du « Tueur » selon quelques témoins de ces violences.

Le premier témoignage est celui de Vuhese. Voici ce qu'il affirme au sujet des massacres et tueries en territoire de Beni :

« Depuis plus de vingt ans la région de Beni est secouée par une guerre qui ne dit pas son nom. D'une façon atroce, nos parents, nos frères, nos sœurs, nos oncles, nos tantes subissent viols, vols, tueries et vandalismes de tout genre (...). Le mode opératoire de ces tueries reste le même : la victime est arrêtée, ligotée, puis sa tête est soit pilée par une masse de marteau, soit découpée à la machette ou à la hache. Les femmes enceintes sont éventrées et leurs fœtus sont cognés aux murs sans aucun secours ni procès. Les bétails et les biens de nos parents sont pillés, leurs maisons incendiées. Les grandes agglomérations sont asphyxiées par la famine à cause de groupes armés qui écumant toutes les forêts aux alentours de Beni, ville et territoire »²⁶.

Le deuxième témoignage est celui de Boniface Musavuli. Voici ce qu'il affirme de ces massacres et tueries :

« Depuis le 4 octobre 2014 jusqu'à nos jours, les habitants du territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu, sont la proie d'une série de massacres. Les victimes sont tuées de façon extrêmement cruelle : les crânes fendus à la hache, corps balafrés à la machette,

²⁵ Cours de Statistique descriptive dispensé à l'intention des étudiants de GU (graduand unique) en Philosophie, Faculté de Lettres et Sciences humaines, Université de Kinshasa, 2017-2018, p. 74.

²⁶ M. VUHESE, « Les massacres de Beni : pleurs et complicités » in *Le Chevalier*, Revue de la communauté Emmanuel d'Alzon/Kinshasa, no 03/Août 2020, p. 17.

des femmes enceintes éventrées au couteau, des enfants décapités à coup de machette, tués la tête fracassée contre un mur ou broyée à coups de pilon »²⁷.

Le troisième témoignage est de HUMAN RIGHTS WATCH, un ONG de droit de l'homme :

« Des combattants non identifiés ont tué plus de 1 000 civils sur le territoire de Beni, dans l'Est de la République Démocratique du Congo, au cours d'une série de massacres qui a commencé il y a quatre ans (...). Le 22 septembre 2018, des combattants ont tué 17 personnes dans la ville de Beni, portant le nombre de civils tués cette année à au moins 235 personnes. Le 24 septembre, des combattants ont attaqué la ville d'Oïcha et enlevé 16 personnes, pour la plupart des enfants, qui sont toujours portés disparus (...) »²⁸.

Le quatrième témoignage est du Président du réseau d'organisation de la Société civile de Tingwe (lieu du massacre, situé à 8 km d'Eringeti-centre). Voici ce qu'il affirme :

« Des gens se sont rendus dans leurs champs pour préparer le réveillon du Nouvel An 2021, les ADF les ont récupérés l'un après l'autre. Le bilan est d'au moins trente morts »²⁹.

Le cinquième témoignage est celui d'un enfant KAFUGE (c'est un pseudonyme) qui a été témoin d'assassinat de ses membres de famille : *« Le jeudi 15 mars 2018, j'avais des maux de tête, et vers 19h00, j'ai quitté la cuisine pour aller dormir dans la grande maison. Comme j'avais peur d'aller dormir seule dans la grande maison, j'ai demandé à ma petite sœur, notre cadette de m'accompagner pour aller dormir à deux dans la grande maison. Ma petite sœur et moi avons quitté la cuisine pour aller dormir dans la grande maison. A la cuisine, nous avons laissé nos parents (papa et maman), nos quatre frères et nos trois sœurs. Après un temps, vers 19h30' alors que nous n'étions pas encore endormies, à la cuisine nous avons entendu des cris et des bruits comme des gens qui se battaient. Nous avons entendu tout le monde que nous avons laissé à la cuisine en train de crier et de pleurer. Ils lançaient des cris lugubres (cris des personnes qui sont en danger et en train d'être étranglés). Moi et ma petite sœur, nous avons eu une grande peur au lit. Nous n'avions pas la force et le courage de sortir pour voir ce qui se passe à la cuisine. Après quelque temps, les cris ont cessé et nous avons attendu les gens en train de parler une langue que nous ne comprenions pas et en train de quitter notre concession. Mais ils ne sont pas entrés dans la grande maison. Nous avons directement compris que c'était des ADF/NALU qui venaient de tuer nos parents, nos frères et sœurs que nous venions de laisser à la cuisine. Nous avons eu peur de nous lever et de sortir pour aller voir leur sort. Nous sommes restées toute la nuit dans la grande maison à deux avec ma petite sœur ; et toute la nuit nous n'avons pas somméillé. Nous étions en train de sangloter.*

²⁷ B. MUSAVULI, *Les génocides des congolais. De Léopold II à Paul Kagame*, Suisse, Monde nouveau/Afrique, 2016, p. 155.

²⁸ HUMAN RIGHTS WATCH, *RD Congo : Nouvelle vague de tueries à Beni*, du 3 octobre 2018, p. 1.

²⁹ LE MONDE AFRIQUE, *RDC : au moins 25 civils tués dans une sanglante attaque du groupe ADF à Beni*, du 01 janvier 2021, p. 1.

Le matin, vers 6h00, nous sommes sorties dehors, et devant la cuisine, nous avons vu les corps de papa et de maman à l'entrée de la cuisine. Les corps de nos quatre frères et trois sœurs étaient à l'intérieur de la cuisine. Ils avaient de grandes plaies sur leurs corps et ils baignaient dans le sang. Nous avons commencé à crier et à pleurer. Notre concession était à l'écart, et quand nous avons commencé à crier, les gens qui habitent aux environs de notre concession sont venus. Les gens sont venus voir ce qui nous est arrivé ; et quand ils ont vu les corps de papa, de maman, de nos frères et sœurs, ils ont pleuré aussi avec nous : l'émotion était grande. Moi personnellement, je ne rendais pas compte que c'était vrai. J'étais comme quelqu'un qui rêvait.

Après quelque temps, le chef du village et les policiers sont venus nous demander comment on les a tués et comment nous, nous avons échappé avec ma petite sœur. Je leur ai raconté comment l'événement s'est passé en train de pleurer.

Après les membres de la Croix-Rouge sont venues et ils ont pris les corps et ils les ont couverts des draps. Je ne supportais pas regarder leurs corps, je ne supportais pas de voir leur sang par terre, je ne supportais pas de voir les grandes plaies qui étaient sur leurs corps. C'était affreux et très douloureux à voir. J'avais vraiment pitié et je sentais quelque chose d'étrange dans mon corps. Je sentais comme si leurs plaies étaient sur mon corps ; je sentais comme si je n'avais plus de corps et comme si je n'étais plus moi-même. J'étais comme quelqu'un qui rêvait. Je ne pensais pas que c'était la réalité. Je ne m'imaginai pas que mes parents allaient mourir le même jour avec mes frères et sœurs. Je ne m'imaginai pas que mes parents, mes frères et sœurs pouvaient mourir comme ça. C'était pour moi comme un coup très dur. Je m'imaginai comment je vais vivre sans mes parents, mes frères et mes sœurs. Moi et ma petite sœur nous étions très tristes (...) ».

Le sixième témoignage est celui d'un autre enfant : MBASARO (c'est un pseudonyme) qui a été aussi témoin direct de l'assassinat de ses membres de famille. Voici ce qu'il raconte de ces événements : « *Je venais de réussir la 6^e année de l'école primaire et passer en 7^e année. Je suis allé en vacances chez mes parents à Mayimoya pour les aider à travailler le champ, pour qu'à la fin des vacances les parents puissent me donner les frais scolaires pour la 7^e année. Comme notre champ est loin de Mayimoya, nous y allions pour y rester pendant une ou deux semaines. Dans notre champ, mon père y avait construit une case, c'est dans cette case que nous passions la nuit.*

Un lundi matin, nous sommes allés au champ, mon père, ma mère, mes deux frères et ma sœur. C'est seulement un de mes grands frères qui est resté à la maison entrain de garder la maison. Arrivé au champ, nous nous sommes installés le premier jour. Le deuxième jour nous avons commencé les travaux champêtres. Une semaine après, un jeudi, vers 17 heures, nous avons vu un groupe d'hommes en tenue militaire surgir de la brousse et venir se placer dans notre cour, devant notre case. Moi, je les voyais à partir de là où j'étais en train de récolter les maïs dans le champ. Mes parents et mes frères et sœurs étaient en train d'éplucher les maniocs dans la cour, devant la case. A partir de là où j'étais, je me suis caché, je me suis couché par terre. J'ai entendu ces

bandits en train de menacer mes parents, mes frères et sœur en disant : « munafanya nini hapa kwa udongo yetu ? Ni nani aliwaita hapa ? Leo mutajua kama hii si udongo yenu »³⁰. Et ils ont commencé à frapper mon père et ma mère. Ils ont déshabillé ma mère et ma sœur. Là où je m'étais caché dans la brousse, j'ai entendu maman et ma sœur crier. Après, j'ai entendu comment mon père et mes frères criaient et pleuraient. J'ai eu une grande peur et je tremblais là où j'étais caché. Je me suis retiré de là où je m'étais caché pour aller alerter les gens qui étaient dans les champs voisins pour qu'ils puissent nous venir au secours. Quand je suis arrivé dans le champ voisin, les gens que j'ai rencontrés dans ce champ étaient en train de fuir parce qu'ils ont entendu des cris et des pleurs qui venaient de chez nous. Ils ont compris que les ADF/NALU étaient en train d'opérer chez nous. Nous avons fui avec eux pour aller alerter les gens du village qui était à peu près à 2 km de notre champ. Nous avons alerté les gens de ce village, c'était déjà la nuit. Les gens de ce village étaient alertés et agités, et certains ont commencé à fuir le village. Le chef du village m'a appelé et m'a demandé ce qui était en train de se passer chez nous. Je lui ai tout raconté. Il m'a demandé d'aller avec ceux qui étaient d'entraîn de fuir le village et d'aller vers Mayimoya.

Nous sommes arrivés à Mayimoya la nuit, nous sommes allés voir les policiers et les militaires qui étaient sur place. Comme c'était déjà la nuit, les policiers et les militaires ne savaient pas aller au secours de mes membres de famille qui étaient menacés. Les militaires que nous avons vus nous ont dit : « comme c'est la nuit, nous ferons la descente sur terrain demain matin ». Nous avons passé la nuit au camp des policiers.

Le lendemain, vendredi matin, nous sommes allés avec les policiers, les militaires et les autres personnes voir ce qui est arrivé à mes parents et à mes frères et sœur. Je les ai conduits jusque dans notre champ. Arrivés dans notre champ, devant notre case, mes parents, mes frères et ma sœur gisaient par terre dans le sang et ils avaient de grandes plaies sur leurs corps. Je suis tombé par terre et j'ai commencé à pleurer. Un des policiers m'a pris par la main et m'a amené un peu plus loin des corps de mes parents. C'est comme si je rêvais. Je ne pensais pas que c'était vrai. Moi, je pensais qu'ils étaient blessés et qu'on devait les amener aux soins pour qu'ils puissent guérir. Les autres personnes avec qui nous sommes venus ont commencé à crier et à pousser des cris. C'est là que j'ai compris qu'ils étaient déjà morts. Je me suis rapproché de leurs corps, mais j'avais difficile à les regarder parce que sur leurs corps étaient des grosses plaies. Ils gisaient dans le sang. J'avais une grande tristesse, une grande souffrance dans mon cœur, je ne comprenais rien. Je pleurais et je criais en train de les appeler. Je pensais qu'ils allaient se réveiller et me répondre. Je sentais comme si je n'avais plus le cœur et les entrailles. Après avoir constaté qu'ils étaient déjà morts, on a ramené les corps à la maison et on les a enterrés (...) ».

³⁰ C'est en langue swahili, traduction en français : « Qu'est-ce que vous faites ici sur notre terre ? Qui vous a appelés ici ? Aujourd'hui vous saurez qu'ici n'est pas votre terre ».

Après ces quelques témoignages sur les massacres et tueries des congolais en territoire de Beni, nous voulons maintenant confronter ces violences au visage de l'autre tel que prôné par Emmanuel Levinas.

III. LE VISAGE DE L'AUTRE CHEZ EMMANUEL LEVINAS COMME GRAND COMMANDEMENT DU "TU-NE-TUERAS-POINT"

III.0. Introduction

En effet, chez Emmanuel Levinas, quand « le "Moi" ou le "Je" ou l'"Un" ou le "même" sort de soi et effectue un mouvement (une sortie ontologique) vers le "Tu" ou l'"Autre" ou encore "Autrui", c'est cette sortie-là qu'Emmanuel Levinas appelle "Éthique de l'altérité" ou "Philosophie première" ou encore "Philosophie transcendante". Une fois le "Moi" est en présence de l'"Autre" ou dans l'"être réciproquement l'Un avec l'Autre" (le "Miteinandersein"), le "Moi" découvre le visage de l'"Autre" (c'est l'épiphanie du visage), le visage de l'Autre parle au "Moi", le visage d'autrui reste un langage non vocalique, un mode de commandement et interpelle le "Moi" de ne pas tuer l'autre. Après cette épiphanie du visage, le "Moi" ou le "Je" est appelé à assumer sa responsabilité envers l'"Autre" ou "Autrui".

Et on ne le dira jamais assez, chez l'auteur de *l'Humanisme de l'autre homme*, le langage du visage rappelle le "Moi" sa part de responsabilité à l'égard de l'"Autre". La responsabilité pour autrui découle du visage de l'autre. Le visage de l'autre interpelle le moi à assumer sa responsabilité envers autrui. Le visage de l'autre interpelle et rappelle l'autre le grand commandement du "Tu-ne-tueras-point". Le visage de l'autre invite le "je" au gardiennage de l'autre, à la responsabilité pour l'autre et à l'éthique du "Tu-ne-tueras-point".

C'est dans cette perspective que nous voulons cerner la conception levinassienne du visage de l'autre et la situer dans le contexte des massacres et tueries des congolais qui sévissent à l'Est de la RDC, et précisément en territoire de Beni. En effet, après avoir présenté les violences et les crimes contre la vie humaine (crimes qui font penser à la "Shoah" nazie) dans le point précédent, nous voulons maintenant, dans cette section, confronter l'éthique levinassienne du visage de l'autre à cette "shoah" en territoire de Beni.

Nous voulons "ressusciter" et "amener" Emmanuel Levinas en territoire de Beni, qu'il "constate" comment le "Moi", le "Même", le "Je" traite et persécute l'"Autre", "Autrui". Qu'il se prononce au sujet de cette "Shoah". Il s'agit ici de confronter le visage de l'autre, tel que prôné par Emmanuel Levinas, au visage de 7 162 personnes massacrées dans la "shoah" de Beni. Même si Emmanuel Levinas n'a pas connu notre époque, il ne connaît pas les crimes contre la vie humaine qui se commettent aujourd'hui à l'Est de la RDC, nous voulons le

"faire parler" et connaître son point de vue face à l'agir thanatologique qui sévit dans ce coin de la RDC.

Voilà pourquoi, il importe de rappeler ici le contexte historique de l'écllosion de la philosophie de l'altérité d'Emmanuel Levinas. En effet, comme nous l'avons dit ci-haut, l'éthique levinassienne est née sur les décombres de la deuxième guerre mondiale pour "sauver le visage de l'autre homme" par le "Tu-ne-tueras-point". Comme la "Shoa" hitlérienne a donné à penser à notre auteur, les violences et les crimes contre la vie humaine en territoire de Beni nous donnent aussi à penser. Dans cette perspective, avec Emmanuel Levinas, nous nous posons la question de savoir "qui est l'autre pour moi ?

III.1 L'Autre, mon semblable

En effet, parmi les êtres vivants, l'homme se révèle comme l'unique à être conscient de soi, à se saisir comme un sujet. Mais aussi, autrui, celui qui m'est étranger, celui-là qui n'est pas moi et qui, pourtant se dit mon semblable, quelle que soit la façon dont je le pense, apparaît inséparable de ma propre subjectivité. La conscience de soi, loin de signifier le repli sur soi, est ouverture sur l'autre conscience. Notre expérience est d'abord et toujours une expérience des autres, quel que soit le désir, l'action, le langage... L'homme est d'abord un « être-avec-les-autres ». C'est quand l'homme est-avec-l'autre, qu'il découvre le visage de cet autre. Disons que l'autre peut apparaître comme un « alter ego », il est l'être qui comble mon insuffisance, une instance de reconnaissance chez Hegel, conflictuel chez Sartre, un « avec » chez Heidegger, un visage et un appel éthique chez Levinas, etc.

Par ailleurs, la notion d'altérité, avec tout ce qu'elle connote d'altération, de brouillage et de proximité impérative, conduit à réviser les conceptions du sujet, de la conscience, des valeurs, pourquoi pas du langage ? La pensée de l'autre est aujourd'hui multiforme. Ci-haut, nous venons d'évoquer la notion de "alter ego". Que signifie alors "alter ego" ?

III.2 L'« alter ego »

Notons ici que le problème d'autrui fait son apparition avec Descartes dans son "*ego cogito*". On se demande comment passer de l'« ego » absolu, une éventuelle monade, à l'altérité d'autrui. On se réalise que l'autre n'est pas seulement une chose du monde mais un sujet qui me perçoit comme je le perçois, qui me constitue autant que je le constitue. Il est aussi *ego*, un autre *ego*. C'est pourquoi, par analogie, par transfert, l'autre est un « *autre-moi* », un « *alter ego* »³¹. Husserl objecte ainsi contre le solipsisme dont on accuse Descartes et sa descendance. Pour que le sens "ego" puisse se transférer à l'autre, il faut que, une certaine analyse selon laquelle le "là-bas" du corps de l'autre soit

³¹ E. HUSSERL, *Méditation cartésienne*, Paris, J. Vrin, 1992, p. 149.

potentiellement mon "ici". Autrui pris comme mon semblable est un reflet de moi-même, est mon extension, est analogue à moi-même : « l'autre renvoie, de par son sens constitutif à moi-même, est un reflet de moi-même »³².

Pourtant, l'autre, de par son altérité, est cet *ego* que je ne suis pas, un moi qui n'est pas moi. Autrui est par définition autre et son altérité est sa première caractéristique par opposition à l'identité qui définit le moi. Autrui ne peut jamais se confondre au moi sans perdre son altérité. Nous ne le dirons jamais assez, « Autrui, en tant qu'autrui n'est pas seulement un *alter ego*. Il est ce que moi je ne suis pas »³³. Face à cette contradiction au niveau du mot même, autrui va se penser plutôt comme celui contre qui je suis toujours en lutte pour me réaliser. Qu'en est-il de l'autre comme conflictualité ?

III.3 L'autre, une conflictualité

Dans la dialectique du maître et de l'esclave, la tendance de dominer est assez latente. Le maître veut maintenir son esclave en vie et l'esclave travaille pour voir un jour l'équation se renverser. Les deux consciences se posent en s'opposant l'une à l'autre. Et à en croire Sartre, l'esclave crierait « ma chute originelle, c'est l'existence des autres »³⁴, de son maître. Ainsi, « regarder le regard d'autrui, c'est se poser soi-même dans sa propre liberté et tenter, du fond de cette liberté, d'affronter la liberté de l'autre »³⁵. Le regard de l'autre menace ma liberté et la limite. On dirait qu'avec le regard de l'autre je ne suis plus le maître de la situation. L'autre se présente comme un concurrent, un ennemi et même un loup. Le regard de l'autre est une violence et tout se passe comme si autrui me volait ma subjectivité, me délogeait de moi-même, m'objectivait.

Dans cette optique, l'autre est un danger pour moi et, ce danger, chez Sartre, est la structure permanente de mon être-pour-autrui³⁶. A cela, Levinas réplique en présentant le regard dans le visage de l'autre comme suppliant. Le visage de l'autre ne violente pas, ne nie pas ma liberté mais l'appelle à la responsabilité et l'instaure³⁷. Ainsi l'autre, loin de me limiter, m'invite à la responsabilité et promeut ma liberté en suscitant ma bonté. Ce qui inaugure une nouvelle façon de rencontrer l'autre. L'autre est non seulement instance de reconnaissance mais aussi et surtout je suis son responsable. La résistance de l'autre ne me fait pas violence, n'agit pas négativement, elle a une structure positive, éthique³⁸.

³² *Ibidem*, p. 155.

³³ E. LEVINAS, *De l'existence à l'existant*, Paris, Vrin, 1978, p. 162.

³⁴ J.-P. SARTRE, *L'être et le néant*, cité par ROUSSEL, A. (dir.), *Philosophie. Notions et textes*, Paris, Nathan, 1989, p. 84.

³⁵ *Ibidem*, p. 429

³⁶ B. LECHERBONNIER, *Huis clos Sartre*, Paris, Hatier, 1970, p. 16.

³⁷ E. LEVINAS, *Totalité et Infini (op. cit.)*, p. 177-178.

³⁸ *Ibidem*, p. 171.

Cette philosophie levinassienne de concevoir l'autre est un message très fort et une interpellation à l'agresseur des congolais en territoire de Beni. Le "visage de la victime" interpelle l'agresseur et l'appelle à la responsabilité de celle-ci. La présence de la victime ou son visage ne viole pas l'agresseur, ni ne limite pas sa liberté, mais l'appelle à la responsabilité. L'agresseur doit prendre conscience que sa victime est un « autre soi-même », un « alter sui ». Par conséquent, il doit la considérer, pas comme une menace, un danger pour lui (comme l'affirme Jean-Paul Sartre) ; il doit découvrir le « visage » de sa victime qui l'interpelle en ces termes :

*« De grâce, ne me tue pas, je suis ton frère !
J'ai la même dignité humaine que toi !
J'ai aussi droit à la vie comme toi !
J'ai aussi un corps humain et du sang rouge comme toi ! »³⁹.*

Ces paroles sont le message du visage des victimes des massacres et tueries en territoire de Beni à leurs "Tueurs". Ceci étant, nous tournons notre regard vers le visage de l'autre comme lieu originel du sensé.

III.4 Le visage de l'autre, lieu originel du sensé

L'intérêt porté à ce sujet saute aux yeux. En effet, l'existence d'autrui fait difficulté et scandale pour la pensée objective. Levinas dresse un véritable réquisitoire contre tout modèle théorique d'objectiver autrui. Autrui apparaît comme épiphanie, visage qui me parle, m'enjoint sans que je puisse me dérober à l'appel de responsabilité à son égard, voilà pourquoi Emmanuel Levinas affirme : « Certes, autrui s'offre à tous mes pouvoirs, succombe à toutes mes ruses, à tous mes crimes. Ou me résiste de toute sa force et de toutes les ressources imprévisibles de sa propre liberté. Je me mesure avec lui. Mais il peut aussi, et c'est là qu'il me présente sa face, s'opposer à moi, par-delà toute mesure, par le découvert total et la totale nudité de ses yeux sans défense, par la droiture, par la franchise absolue de son regard »⁴⁰.

Levinas veut dire que la vraie extériorité est dans le regard qui m'interdit toute conquête, toute agression, tout acte de meurtre de l'autre et qu'il me faut être attentif à son égard. Or, « être attentif signifie un surplus de conscience qui suppose l'appel de l'autre. Être attentif, c'est reconnaître la maîtrise de l'autre, recevoir son commandement ou plus exactement recevoir de lui le commandement de commander »⁴¹. Je dois faire attention à l'autre, car le rapport avec mon existence, c'est d'abord servir autrui. C'est être son serviteur,

³⁹ C'est nous qui faisons parler les congolais victimes des massacres et tueries en territoire de Beni, en train de s'adresser à son "Tueur".

⁴⁰ E. LEVINAS, *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, Paris, Librairie J. Vrin, 1974, p. 173.

⁴¹ IDEM, *Totalité et Infini. Essai sur l'extériorité*, Netherlands Martinus Nijhoff, 1971, p. 153.

on dirait même son esclave. Le visage est donc une porte ouverte à l'attention à l'autre. Il faut nous laisser affecter par tout ce qui arrive à l'autre comme rapport avec autrui. Il faut s'approprier les souffrances, les misères, les peines et les douleurs de l'autre.

Le regard qui interdit toute conquête, toute agression, être attentif à l'autre et servir et même être serviteur de l'autre, voilà le message de notre auteur au "Semeur de la mort" en territoire de Beni. Ce dernier devrait se laisser affecter par la mort ignominieuse qu'il inflige à sa victime.

Tout ce qui précède nous amène à nous interroger et à savoir ce qu'Emmanuel Levinas attend par "l'un-pour-l'autre".

III.5 L'un-pour-l'autre, une pitié ou une sympathie

Il importe de souligner que la phénoménologie husserlienne, pour qui la représentation et la perception restent les voies d'accès à l'existence d'autrui, à l'intersubjectivité, se trouve du côté du sentiment, de l'affectivité. Ça sera la voie qu'empruntera Max Scheler en privilégiant la sympathie, la compréhension affective des émotions d'autrui. A la vue des peines ou des joies d'autrui, par l'intermédiaire du corps, du visage, je ressens ce que l'autre ressent. Il y a comme un partage direct de la joie ou de la souffrance de l'autre comme une sorte de contagion affective, une fusion affective, une compréhension affective de l'autre. C'est ce que dira autrement Scheler, pour qui, « toute sympathie implique l'intention de ressentir la joie ou la souffrance qu'accompagne les faits psychiques d'autrui »⁴².

La pitié, selon Jean Jacques Rousseau, est la passion d'où dérivent toutes les vertus sociales »⁴³. Ainsi la pitié se révèle comme un sentiment naturel qui modère l'activité de l'amour de soi dans chaque individu. Le *Micro-Robert* la définit comme la sympathie qui naît aux vues des souffrances d'autrui et fait souhaiter qu'elles soient soulagées. Celle-ci se manifeste comme un amour éprouvé envers autrui. Autrement dit, « la pitié est une peine qui naît du malheur d'un autre quand celui-ci en est injustement frappé »⁴⁴. C'est une espèce de tristesse mêlée d'amour ou de bonne volonté, qui naît en nous quand nous voyons les autres souffrir. Cependant, trop aveuglés par notre prestige, nous affichons une certaine insensibilité, insensibilité qui nous amène à adopter le comportement que la psychanalyse appelle le sadisme. Le sadisme selon la psychologie est la forme de manifestation de la pulsion sexuelle qui vise à faire subir à autrui une douleur physique ou, à tout le moins, une

⁴² M. SCHELER, *Nature et forme de la sympathie*, cité par HUISMAN, D. (dir.), *1000 citations philosophiques*, Paris, Nathan, 1998, p. 43.

⁴³ J. J. ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Presses Pocket, 1990, p. 274.

⁴⁴ R. DESCARTES, *Les passions de l'âme*, Paris, Flammarion, 1996, p. 139.

domination ou une humiliation⁴⁵. Donc, psychanalytiquement parlant, sadisme signifie l'absence ou le manque de pitié et de sympathie. Est sadique toute personne qui a du plaisir en faisant souffrir autrui. Le sadisme, s'il faut parler le langage levinassien, est le fait que le moi ou le même vas vers l'autre ou autrui, pas pour découvrir son visage, mais pour le dénaturer ou le faire souffrir. Mutatis mutandis, nous comprenons ici que, l'un-pour-l'autre chez Emmanuel Levinas est synonyme de la pitié ou de la sympathie. Et l'antipode ou le contraire de ce "l'un-pour-l'autre" levinassien n'est rien d'autre que le sadisme.

S'il faut confronter Emmanuel Levinas avec les crimes contre la vie humaine en territoire de Beni, nous dirons que l'"Homme" qui tue en territoire de Beni manque ce "l'un-pour-l'autre" levinassien ou tout simplement il lui manque la pitié ou la sympathie. Par son agir thanatologique, il est sadique. Et s'il faut le dire psychanalytiquement, nous dirons que le "Tueur" des congolais en territoire de Beni est un sadique. Son mode opératoire, tel que nous l'avons décrit ci-haut est un sadisme psychanalytique. Sa façon de traiter sa victime, prouve clairement qu'il est insensible à la souffrance de l'autre. Il n'a pas de pitié envers sa victime. Il n'est pas sympathique et compatissant. Et pourtant, selon Jean-Jacques Rousseau, l'homme serait naturellement compatissant⁴⁶.

Une question est posée ici à notre auteur : « pourquoi tu privilégies le "l'un-pour-l'autre" ou la pitié ou encore la sympathie plutôt que le sadisme ou la haine ? N'est-il pas plus aisé et plus souvent au "je" de développer le sadisme à la place de la compassion ? Cette question ne trouvant pas une réponse concise, Emmanuel Levinas semble insatisfait de la relation avec l'autre comme une simple sympathie. Pour lui, avant d'éprouver de la pitié ou de la sympathie ou encore, de l'autre côté, avant d'éprouver la haine, le visage de l'autre m'interpelle déjà et m'en appelle d'abord à la non-indifférence. Et il le dit explicitement en ces termes : « l'autre me frappe avant de le frapper comme si je l'avais entendu avant qu'il ne me parle »⁴⁷. Il ajoute encore, « toute affection, toute sympathie, toute pitié altérerait déjà le pur vis-à-vis de l'autre⁴⁸ ». Le visage de l'autre, joyeux ou pas, m'implore à la responsabilité. Voilà pourquoi chez Emmanuel Levinas, le regard de l'autre prend un sens nouveau. Pour le paraphraser, nous disons que le visage de la victime de Beni, joyeux ou pas, implore la responsabilité du "Tueur". Qu'en est-il alors du regard de l'autre ?

⁴⁵ H. BLOCH (dir.), *Grand Dictionnaire de la Psychologie*, Paris, Larousse, 2011, p. 813.

⁴⁶ Cf. J. J. ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Presses Pocket, 1990, p. 274.

⁴⁷ E. LEVINAS, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, 2^e édition, Paris, Martinus Nijhoff, 1974, p. 112.

⁴⁸ IDEM, *Entre-nous. Essai sur le penser-à-l'autre (op. cit.)*, p. 48.

III.6 Le visage et le regard de l'autre

Eu égard à ce qui précède, il appert que l'autre qui m'implore, non avec des paroles, mais simplement avec un bout de carton où il est écrit « j'ai faim » ou bien « j'accepte n'importe quel travail » ou encore « je cherche asile » et à l'extrême « ne me tue pas », me rappelle et me commande une responsabilité sans pareille, voire une responsabilité de sa responsabilité⁴⁹. Si nous comprenons bien ces propos de notre auteur, le visage de l'autre a comme langage ou s'exprime, non par des paroles ou par le verbe, mais par le regard. Le regard de l'autre, c'est tout un discours. Nous imaginons ce discours en ces termes :

*« De grâce, ne me tue pas, je suis ton frère !
J'ai la même dignité humaine que toi !
J'ai aussi droit à la vie comme toi !
J'ai aussi un corps humain et du sang rouge comme toi ! »⁵⁰.*

Il convient alors de préciser ici que le visage levinassien exprime ce que manifeste une extériorité et qui s'exprime comme un appel, une extériorité qui se veut un impératif donné à ma responsabilité. Le visage, en outre, se pose en même temps comme l'expression du sans défense, de la nudité et de la misère d'autrui⁵¹. Quand je rencontre un visage, j'entends d'emblée une demande et un ordre. A ce sujet, Emmanuel Levinas dira : « rencontrer autrui, consiste à ne même pas remarquer la couleur de ses yeux »⁵². Le visage n'est pas à confondre ici avec tout objet de photographie ni avec tout visage plastique qui représente un objet comme tout autre. Le visage levinassien échappe même à toute description, laquelle description se situe du côté de la connaissance et donc exposé au risque d'objectivation.

L'expression que le visage levinassien introduit dans le monde ne définit pas la faiblesse de mes pouvoirs, mais « mon pouvoir de pouvoir »⁵³. Cette nouvelle dimension s'ouvre à l'apparence sensible du visage. Par ce dernier, l'autre m'oppose une résistance de ce qui n'a pas de résistance. Puisque, en fait, le visage d'autrui, dans la totale nudité de ses yeux, sans défense, est celui-là qui me dit « non » au meurtre en s'offrant à la pointe de l'épée ou à la balle du revolver. Encore une fois, s'il faut faire parler Emmanuel Levinas dans les violences en territoire de Beni, nous dirons que le "celui-qui-me-dit-non" est le congolais, victime des violences de Beni. Et le "me", à qui la victime s'adresse est le "Bourreau" ou le "Tueur" de Beni. Nous comprenons ici que le visage de l'autre ou mieux l'expression du visage de l'autre est une grande interpellation au "Tueur" des congolais en territoire de Beni. Le "Visage" des 7 162 personnes

⁴⁹ F. POCHE, *Penser avec Arendt et Levinas (op. cit.)*, p. 84.

⁵⁰ C'est nous qui faisons parler les congolais victimes des massacres et tueries en territoire de Beni, en train de s'adresser à son "Tueur".

⁵¹ E. LEVINAS cité par F. POCHE, *Penser avec Arendt et Levinas (op. cit.)*, p. 85.

⁵² IDEM, *Ethique et Infini. Dialogue avec Philippe Nemo*, Paris, Fayard, 1982, p. 79-80.

⁵³ E. LEVINAS, *Totalité et Infini (op. cit.)*, p. 172.

humaines assassinées dans ces massacrées et tueries, est en train d'interpeller le "Tueur" à la responsabilité pour ses victimes (les congolais qui sont déjà morts et ceux qui sont encore vivants) et au « Tu-ne-tueras-point ».

Au sujet du visage de l'autre, on ne le dira jamais assez : le visage est un langage non-vocalique, une expression, un mode de commandement inscrit sur la partie la moins couverte de l'homme mais non lisible aux yeux charnels pourtant lisible aux yeux intérieurs de l'homme. Ce visage nous appelle à une relation coexistentielle avec l'autrui. Comment cette coexistence est-elle possible au visage ?

III.7 La relation au visage de l'autre

L'homme est un être relationnel. Et comme être relationnel, il est jugé bon ou mauvais selon le rapport qu'il entretient avec autrui. Il n'a aucun avantage sur d'autres êtres vivants si ce n'est qu'avoir une charge sur eux, celle de veiller, de promouvoir, de garder leur identité vitale en général, l'identité humaine en particulier. Pour l'homme, la relation de coexistence dont il est question est fondamentalement une relation d'altérité dans laquelle autrui se révèle d'emblée, et rend passif le sujet et l'oriente activement à répondre de l'autre. Par la présence de l'autre, il convient de préciser que le visage dont parle Emmanuel Levinas exprime ce que manifeste l'extériorité comme appel, une extériorité qui se veut un impératif donné à ma responsabilité (nous approfondirons ce point dans le chapitre suivant quand allons traiter le point sur "Miteinandersein" levinassien ou l'"être réciproquement l'Un avec l'Autre").

III.8 La phénoménologie du visage de l'autre

En effet, dans ses propos, Emmanuel Levinas parle fréquemment de la phénoménologie du visage. Qu'est-ce qu'il veut signifier par phénoménologie ? En quoi consiste et à quoi sert cette analyse de ce qui se passe quand je regarde autrui comme visage ? L'analyse du visage n'est pas une simple phénoménologie descriptive de tout ce qui apparaît, elle n'est non plus un regard tourné vers le visage car tout regard est connaissance, perception. Si le visage de l'autre n'était que cela, la signification serait biologique. L'accès au visage de l'autre est d'emblée éthique. Le visage de l'autre homme véhicule le sens d'une mort qui est en face de moi à laquelle il faut une solution vitale. A travers la mortalité de l'autre homme, c'est-à-dire son visage dans sa nudité, il y a une assignation et une obligation qui concerne le moi. Nous avons à faire à une autorité du visage souffrant de l'autre homme comme si la mort invisible à laquelle s'expose le visage d'autrui était pour le moi qui l'approche, son affaire le mettant en cause avant sa culpabilité, avant sa volonté intentionnelle. Le moi est l'otage de l'autre homme de façon à ce que qu'il se donne à temps utile de cette mort pour que la vie soit meilleure à l'autre homme.

De cette manière, le sujet levinassien est appelé à la responsabilité indépendante de sa liberté, de sa délibération. C'est ce qui préconise un "Tu-

ne-tueras-point", un "Tu es responsable de la vie de cet autre absolument autre"⁵⁴. Cette idée de l'au-delà de ma liberté, de ma décision pour venir au secours de l'autre en danger de mort se trouve comprise dans cette déclaration : « responsabilité pour Autrui dans le moi ; indépendamment de tout engagement jamais pris par le moi et de tout ce qui n'aurait jamais été accessible à son initiative et à sa liberté ; indépendamment de ce qui, en autrui, aurait pu me regarder »⁵⁵.

Plus explicitement, dans le visage d'autrui, se trouve déjà l'idée de la faiblesse, de la mort. Le rapport avec cet absolument faible, ce qui est absolument exposé, nu, dénué est en quelque sorte une sollicitation de la prise en charge pour que l'identité humaine d'autrui soit toujours préservée. Cette nudité du visage peut être explicité beaucoup plus par le fait que je ne peux laisser autrui mourir, souffrir, je dois chercher à le sauver et quand je l'aurai sauvé, je me sentirai également sauvé, à l'aise. Mon intérêt dans cette relation au visage est d'avoir réalisé mon devoir de responsabilité sans attendre du "tu" une récompense. Le visage d'autrui, selon Emmanuel Levinas, n'est pas à réduire aux apparences raciales, claniques, tribales, ... Il est nu et dépouillé. C'est dire que le prochain n'est pas nécessairement celui qui appartient à mon peuple, à ma race, à ma religion, à ma classe sociale ou politique.

Au demeurant, le visage du prochain n'est pas déterminé par une certaine catégorie des gens mais c'est toute présence humaine autour de ma personne. La relation au visage d'autrui est un lien parentalement humain hors de l'aspect biologique qui déterminerait la race, le clan, ... Pour ce, la meilleure manière de rencontrer autrui, c'est de ne pas remarquer les traits caractéristiques de son être : la couleur, la forme de son visage. Ce qui est spécialement visage, c'est ce qui ne se réduit pas à une simple perception mais ce qui voit en autrui l'humanité. Emmanuel Levinas le dit bien en ces termes : « Quand on observe la couleur des yeux, on n'est pas en relation sociale avec autrui »⁵⁶. La relation au visage peut certes être dominée par la perception mais ce qui est spécialement visage, c'est ce qui ne s'y réduit pas. Le visage d'autrui est abstrait, il n'est pas vu. Willy Bongo-Pasi et Richard Ongendangenda ont très bien compris qu'est-ce le visage de l'autre chez Emmanuel Levinas ; ils le commentent bien en ces termes : « Il faut s'empêcher d'entendre, ici, le visage comme quelque chose de vu. Il ne s'agit pas d'un objet dont on ferait l'expérience. Levinas parle du visage pour exprimer ce qui manifeste une extériorité, s'exprime comme un appel, et même un impératif donné à une responsabilité. Lorsque je rencontre un visage, j'entends d'emblée une demande et un ordre. Le visage, derrière la sorte d'apparence, l'espèce de contenance qu'il donne, se pose, en même temps, comme l'expression du sans défense, de la nudité et de la misère d'autrui. Il « exprime », pourrait-on dire, également un commandement qui consiste à demander de prendre en charge autrui, de ne pas le laisser seul »⁵⁷.

⁵⁴ E. LEVINAS, *Entre nous. Essais sur le penser-à-l'autre* (op. cit.), p. 186.

⁵⁵ *Ibidem*, p. 186.

⁵⁶ Idem, *Éthique et Infini* (op. cit.), pp. 79-80.

⁵⁷ W. BONGO-PASI & R. ONGENDANGENDA, *Les droits de l'homme comme droits d'autrui. Une radicalisation chez Emmanuel Levinas*, Berlin, Éditions universitaires européennes, 2011, p. 105.

Autrui est perçu au-delà de son apparence, de son existant qui est son état d'être car il perce son essence plastique, descriptive. C'est ainsi qu'aucun mouvement de liberté de ma part ne saurait s'approprier le visage, ni avoir l'air de le constituer puisque :

« Autrui qui se manifeste dans le visage, perce en quelque façon sa propre essence plastique, comme un être qui ouvre la fenêtre où sa figure pourtant se dessine. Sa présence consiste à se dévêtir de la forme qui, cependant le manifeste. Sa manifestation est surplus sur la paralysie inévitable de la manifestation »⁵⁸.

Bien plus, cette manifestation du visage est le premier discours avant toute chose, qui parle derrière son apparence, sa forme, c'est « l'ouverture dans l'ouverture »⁵⁹. Ce discours interpelle le moi à la responsabilité et à l'interdit du meurtre. Ce discours est une interpellation aux agresseurs des congolais en territoire de Beni. A ce sujet Emmanuel Levinas écrit : « Qu'il me regarde ou non, il me regarde, j'ai à répondre de lui, j'appelle visage ce qui, saisi, en autrui, regarde le moi-me regarde-en rappelant, de derrière la contenance qu'il se donne dans son portrait, son abandon, son sans défense et sa mortalité »⁶⁰. La relation au visage d'autrui doit être charitable, une relation d'amour sans préférence, ni sentiment, ni utilité.

Par ailleurs, le visage d'autrui a ceci de paradoxal que l'exigence qui s'y exprime ou qui l'exprime se manifeste à travers la forme plastique de son apparence sensible, mais en temps ce visage ne se laisse pas réduire à cette plasticité. Il déchire sa forme plastique dans l'altérité parlante qui le constitue. Le visage d'autrui se révèle tout entier comme langage. Son regard comme interpellation du moi, signifie une responsabilité irrécusable, une non indifférence étendue sur toute l'existence du prochain. Par visage, on ne peut pas s'attendre à un personnage contextuel : congolais, américain, français, professeur, médecin, vice-président, fils de tel..., au contraire le visage comme signification sans contexte est un sens en lui-même. C'est pour cela qu'Emmanuel Levinas dit que le visage « est ce qui ne peut devenir un contenu, que votre pensée embrasserait ; il est l'incontenable, il vous mène au-delà »⁶¹. C'est en cela que la signification du visage fait de l'être en tant que corrélatif d'un savoir.

Disons donc que pour approcher autrui dans son apparaître, il ne suffit pas de l'inscrire dans son univers culturel à travers lequel il s'exprime et se dévoile. Contrairement à un texte qui se comprend dans un contexte, selon un prétexte, autrui ne se laisse pas comprendre par le biais des circonstances de son apparition à travers le visage parce qu'il se signifie par lui-même. Par le visage, autrui est un langage, une expression qui m'est toujours adressée pour que j'assume ma responsabilité. Si nous comprenons bien notre auteur, il veut

⁵⁸ E. LEVINAS, *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger* (op. cit.), p. 194.

⁵⁹ *Ibidem*.

⁶⁰ Idem, *Entre nous. Essais sur le penser-à-l'autre* (op. cit.), p. 238.

⁶¹ Idem, *Éthique et Infini* (op. cit.), p. 81.

signifier ici que le visage de l'autre ne signifie pas quelqu'un de sa race, de son pays, de sa province, de son territoire, de sa ville, de sa tribu ou de son village ; le visage est l'expression de l'humanité de tout homme, qu'il soit blanc, noir, jaune ou rouge, qu'il soit africain ou européen, asiatique ou américain, ..., tous ont le même visage ou la même humanité. C'est ce visage que le "Tueur" des congolais en territoire de Beni devrait voir dans sa victime, lequel visage l'interdit de tuer ou de persécuter les congolais. Que signifie alors la manifestation du visage au sens de la responsabilité ?

III.9 Épiphanie du visage au sens de la responsabilité

En effet, il est important de retenir qu'à chaque face-à-face de "moi" et de l'"autre", le visage de l'autre éveille en "moi" une pensée de responsabilité. Cette pensée instaurée par le visage n'est pas une pensée de... mais d'emblée une pensée suscitée pour... c'est-à-dire une non-indifférence pour l'autre. L'épiphanie du visage dans la relation du face-à-face est à considérer comme la mortalité de l'autre homme qui me met en cause et en question. Par indifférence, nous entendons un sujet sensé être responsable qui complotte et renforce le lien de la mort d'autrui. L'homme responsable est celui qui ressent en lui-même la nécessité de répondre de la mort de l'autre puisqu'il trouve en cet autre que lui, une trace de l'humanité en laquelle repose toute notre vie. Le visage, par sa manifestation, a trait du moi. C'est pour cela qu'Emmanuel Levinas le définit comme :

« Trace de lui-même, ordonné à ma responsabilité et que je manque fautif, comme si j'étais responsable de sa mortalité et coupable de survie, le visage est immédiatement anachronique plus tendue que celle de l'image offerte à la droiture de l'intention intuitive. Dans la proximité, l'absolument autre, l'étranger que je n'ai ni conçu ni enfanté, je l'ai déjà sur les bras, déjà je le porte, selon la formule biblique "dans mon sein comme le nourricier porte le nourrisson". Il n'a pas d'autre lieu, non autochtone, déraciné, apatride, non habitant, exposé au froid et aux chaleurs des saisons »⁶².

Autrement dit, le face-à-face du visage comme mortalité de l'autre homme est assignation, une demande qui concerne le moi, un appel à la responsabilité spontanée, non réfléchie, une réclamation déclarative dès qu'il y a présence de l'autre homme. Emmanuel Levinas nous le prouve encore en ces mots : *« Le prochain m'assigne avant que je ne le désigne-ce qui est une modalité non pas d'un savoir mis d'une obsession et, par rapport au connaître, un frémissement de l'humain tout autre »⁶³.*

Ceci étant, retenons que le visage de l'autre chez Emmanuel Levinas n'est pas un simple spectacle, c'est une voix, un langage, *« le visage parle et l'œil ne luit pas, il parle »⁶⁴*, c'est-à-dire le visage épiphanique est toute exposition et expression directe de l'autre homme au "moi" et qui suscite une responsabilité authentique et subjective du sujet responsable. Dans son épiphanie, le visage

⁶² E. LEVINAS, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence* (op. cit.), p. 145.

⁶³ *Ibidem*, pp. 138-139.

⁶⁴ E. LEVINAS, *Totalité et Infini* (op. cit.), p. 38.

d'autrui interpelle le moi égoïste à l'ouverture vers l'autre homme dans une relation essentiellement éthique. Mais ce visage ne peut s'identifier à une figure visible, il n'est pas une enrage livrée au regard du moi ni une description scientifique de la figure. Toute présence vivante et humaine est visage et cette présence est expression langagière. Dans l'approche, la proximité du visage, la chair se fait verbe, langage, expression toute faite et à travers l'expression de la face, c'est l'autre, mon semblable qui se présente en son originalité de nudité. Le visage de l'autre est la parole vive, parole parlante, pleinement révélatrice et jamais réductible à son contenu intelligible et thématizable.

Pour tout dire, chez Emmanuel Levinas, « *Le visage est ce qui interdit de tuer* »⁶⁵. Voilà à quoi le visage de l'autre est le plus grand commandement du "Tu-ne-tueras-point". C'est ce commandement qui est la quintessence ou le message de cette réflexion. C'est ce commandement ou message d'Emmanuel Levinas que nous transmettons au "Tueur" des congolais en territoire de Beni et partout à l'Est de la RDC. Cette petite phrase renferme le message et le discours qu'Emmanuel Levinas adresse à tous les agresseurs des congolais. Tout compte fait, le visage des congolais interdit à leurs agresseurs de les tuer, de piller leurs richesses, de violer, etc.

IV. CONCLUSION

Dans cette réflexion, nous venons de montrer comment le visage d'autrui reste un langage non vocalique, un mode de commandement qui m'interpelle toujours et me catalyse à assumer ma charge première, celle d'être en aide à autrui sans pour autant espérer à un remboursement. L'épiphanie du visage qui est une expression langagière, un discours du "tu-ne-tueras-point" réclamant ma part de responsabilité. Bref, « *Le visage est ce qui interdit de tuer* », il est le plus grand commandement du "Tu-ne-tueras-point". C'est ce plus commandement qui a été la quintessence de notre réflexion. C'est ce commandement qu'Emmanuel Levinas transmet au "Tueur" des congolais en territoire de Beni et partout à l'Est de la RDC. Et pour situer le visage levinassien dans le contexte des massacres et des tueries des congolais qui sévissent en territoire de Beni, nous avons montré que le "Visage" des 7 162 personnes humaines assassinées dans ces massacres et tueries, est en train d'interpeller le "Tueur" à la responsabilité de l'autre homme (le congolais) et au « Tu-ne-tueras-point ».

⁶⁵ Idem, *Entre nous. Essais sur le penser-à-l'autre*, Paris, Grasset, 1991, p. 186.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES D'EMMANUEL LEVINAS

- *Totalité et Infini. Essai sur l'extériorité*, Netherlands, Martinus Nijhoff, 1971, 347 p.
- *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, Paris, Librairie J. Vrin, 1974, 237 p.
- *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, 2^e édition, Paris, Martinus Nijhoff, 1974, 220 p.
- *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1978, 289 p.
- *De l'existence à l'existant*, Paris, Vrin, 1978, 173 p.
- *Ethique et Infini. Dialogue avec Philippe Nemo*, Paris, Fayard, 1982, 120 p.
- *Entre nous. Essai sur le penser-à-l'autre*, Paris, Bernard Grasset, 1991, 268 p.

II. OUVRAGES ET ARTICLE SUR EMMANUEL LEVINAS

A. Ouvrages

- BONGO-PASI Moke Sangol, W. et ONGENDANGENDA, R., *Les droits de l'homme comme droits d'autrui. Une radicalisation chez Emmanuel Levinas*, Berlin, Éditions universitaires européennes, 2011, 245 p.
- POCHE, Fred, *Penser avec Arendt et Levinas. Du mal politique au respect de l'autre*, Lyon, Chronique sociale, 1998, 126 p.
- POIRIE François, *Emmanuel Levinas. Qui êtes-vous ?* Lyon, La Manufacture, 1987, 182 p.

B. Article

- KANGUDI KABWATILA Stany, « L'éthique comme philosophie de la transcendance chez Emmanuel Levinas » in *Revue Philosophique de Kinshasa (Kinshasa Philosophical Review)*, Facultés catholiques de Kinshasa, vol. XIV, n° 25-26 (janvier-décembre 2000), pp. 5-20.

III. OUVRAGES ET ARTICLES SUR LES MASSACRES ET TUERIES EN TERRITOIRE DE BENI

A. Ouvrages

- DIANGITUKWA, Fw. (dir.), *Les Congolais rejettent le régime de Kabila*, Vevey (Suisse), Edition Monde Nouveau/ Afrique Nouvelle, 2015, 346 p.
- MUSAVULI, Boniface, *Les génocides des congolais. De Léopold II à Paul Kagame*, Suisse, Monde nouveau/ Afrique, 2016.
- MUSAVULI, Boniface, *Les massacres de Beni. Kabila, le Rwanda et les faux islamistes*, Torraza Piemonte (TO), Amazon Italia Logistica, 2020, 242 p.
- TEMBOS, Y. et MBENZE, Y., *Rapport Yotama sur les massacres de Beni et Irumu. Terrorisme, djihadisme ou génocide Nande ?* Butembo, Centre de Promotion de la Démocratie du Droit et du Développement (CP3D), Septembre 2021, 709 p.

B. Articles

- HUMAN RIGHTS WATCH RD Congo : « Nouvelle vague de tueries à Beni du 3 Octobre 2018 ».
- LE MONDE AFRIQUE RDC : « au moins 25 civiles tués dans une sanglante Attaque du groupe ADF à Beni du 01 janvier 2021 ».
- NDAYWEL E NZIEM, Isidore, « Le Congo dans l'Afrique des Grands Lacs. Lecture d'une trajectoire postcoloniale à l'épreuve de multiples tragédies », in *Congo-Afrique*, no 548, octobre 2020, pp. 905-939.
- VUHESE MUHINDO, Léon, « Les massacres de Beni : pleurs et complicités », in *Le Chevalier*, Revue de la Communauté Emmanuel d'Alzon/Kinshasa, n° 03/Août 2020, pp. 16-21.

IV. AUTRES ECRITS

A. Ouvrages

- DESCARTES René, *Les passions de l'âme*, Paris, Flammarion, 1996, 302 p.
- HUISMAN, D. (dir.), *1000 citations philosophiques*, Paris, Nathan, 1998, 237 p.
- HUSSERL, Edmund, *Méditation cartésienne*, Paris, J. Vrin, 1992, 256 p.
- LECHERBONNIER, Huis clos Sartre, Hatier, 1970, 79 p.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Presses Pocket, 1990, 310 p.
- SARTRE, Jean-Paul, *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologie*, Paris, Gallimard, 1943, 691 p.

B. Articles

- CHALIER, C. et ABENSOUR, M., « Éléments biographiques », in *Cahier de l'Herne. Emmanuel Levinas*, Paris, Herne, 1991, p. 624-626.
- GRONDIN, J., « La définition derridienne de la déconstruction », dans *Archives de philosophie*, t. 62, janvier-mars 1999, pp. 5-16.

V. OUVRAGES GENERAUX

- BLOCH H. (dir.), *Grand Dictionnaire de la Psychologie*, Paris, Larousse, 2011.
- *Le Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2009.

VI. COURS

- COURS DE STATISTIQUE DESCRIPTIVE dispensé à l'intention des étudiants de GU (graduat unique) en Philosophie, Faculté de Lettres et Sciences humaines, Université de Kinshasa, 2017-2018, inédit.